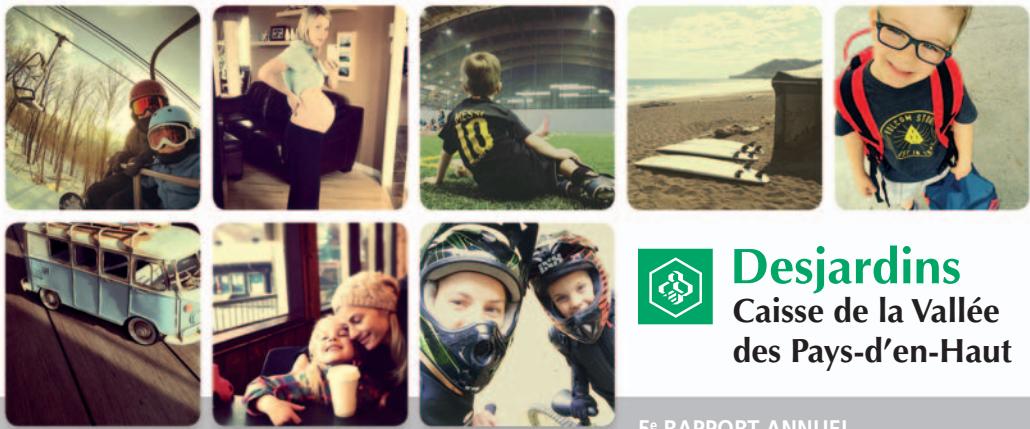


AU CŒUR DE VOTRE VIE



Desjardins
Caisse de la Vallée
des Pays-d'en-Haut

5^e RAPPORT ANNUEL

MESSAGE DU PRÉSIDENT



C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette brève revue de l'année 2016 de notre Caisse Desjardins.

UN MOUVEMENT AU CŒUR DE LA VIE DES GENS

Déjà 5 ans que naissait l'actuelle Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut (2012), issue du regroupement de la Caisse Desjardins de la Vallée-de-Saint-Sauveur (1958) et de la Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut (2000), elle-même constituée par la fusion de la Caisse populaire de Saint-Joseph du Mont-Rolland (1919), de la Caisse populaire de Sainte-Adèle (1953) et de la Caisse populaire du Lac Masson (1961), desservant ainsi la presque totalité de la MRC des Pays-d'en-Haut (10 municipalités).

L'année 2016 a été marquée par l'élection du plus jeune président du Mouvement Desjardins de l'Histoire, M. Guy Cormier. Sa principale ambition consiste à aligner Desjardins sur sa raison d'être, soit enrichir la vie des personnes et des communautés en contribuant activement et de manière significative à une économie durable. Il a mis en place un nouveau Fonds de développement régional de 100 millions de dollars, en complément des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses et aux actions de Capital régional et coopératif Desjardins. Son approche : être humain, moderne, simple et performant, dans le but que nous soyons premiers dans le cœur des gens.

UN ÉLAN QUI NOUS INSPIRE

En 2016, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 3 708 000 \$, indiquant une saine gestion des affaires de la Caisse et visant à vous offrir des services et des solutions qui répondent toujours mieux à vos attentes. Je tiens à remercier nos 19 200 membres pour leur fidélité envers votre coopérative et une plus grande utilisation de nos produits et services, entraînant ainsi un effet positif direct sur la rentabilité de la Caisse et, par conséquent, un dynamisme bénéfique pour nos membres et pour toute notre collectivité.

La Caisse a justement redistribué 101 538,88 \$ l'an dernier dans notre collectivité. De cette somme, 27 997 \$ proviennent du Fonds d'aide au développement du milieu, une ristourne collective votée par les membres en assemblée. Il s'agit d'une des initiatives nous permettant d'avoir un impact positif sur la vie des personnes et des communautés. Nous avons également la possibilité d'augmenter légèrement la ristourne aux membres cette année, malgré une vive concurrence et des bas taux d'intérêt. Voilà des bénéfices que seule une coopérative peut nous procurer, une source de fierté pour nous tous : faire affaire avec votre caisse, c'est faire une véritable différence.

SIÈGE SOCIAL

218, rue Principale
Saint-Sauveur (Québec)
J0R 1R0

CENTRE DE SERVICES DE SAINTE-ADÈLE

893, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec)
J8B 2N1

CENTRE DE SERVICES DU LAC MASSON

2, rue des Lilas
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec)
J0T 1L0

DES PRODUITS ET SERVICES EN AMÉLIORATION CONSTANTE

Notre priorité étant votre satisfaction, nous continuons à adapter nos approches aux besoins changeants de nos membres afin de conserver notre place privilégiée dans votre vie financière. Nos approches modernes nous permettent d'être plus que jamais accessibles grâce à notre éventail de services virtuels, tout en conservant nos services de proximité. Les solutions de paiement mobile Desjardins et Apple Pay, le dépôt mobile de chèques et les virements Interac ne sont que quelques-unes des nouveautés mises à votre disposition. En complément de nos offres virtuelles, certains produits financiers sont proposés en exclusivité sur AccèsD. Du bout des doigts, vous pouvez profiter d'un compte d'épargne à intérêt élevé exempt de frais de service ou encore avoir accès à des produits de placements garantis liés au marché. C'est simple et exclusif aux membres de Desjardins.

En tant que membre, vous avez justement un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. Un des meilleurs moyens pour y parvenir est de nous faire part de vos idées, de vos impressions et de vos commentaires constructifs. C'est ensemble que nous pouvons faire rayonner le caractère humain et distinctif de votre coopérative financière.

REMERCIEMENTS

Les dirigeants, qui sont tenus de suivre un perfectionnement continu en ligne, questionnent, appuient et encouragent la direction générale et les gestionnaires dans leurs efforts pour créer un esprit d'équipe fort chez l'ensemble du personnel, pour créer de la cohésion avec nos partenaires de Desjardins et d'affaires, pour faciliter une saine intercoopération avec les caisses environnantes et pour préparer la relève, le tout en vue de rendre un service optimum à nos membres et clients. Je tiens donc à remercier mes collègues dirigeants, le directeur général, les gestionnaires et tous les employés de la Caisse pour leur engagement de tous les instants. Leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre efficacement à vos besoins dans un environnement en constant changement.

Merci aussi à nos partenaires des filiales du Mouvement Desjardins pour nous appuyer dans notre mission de bien vous servir. C'est par la mise en commun de nos forces que nous pouvons vous faire bénéficier d'une gamme de produits et services financiers complets et concurrentiels. Enfin, de manière encore plus marquée, merci à vous et à tous nos membres pour la confiance que vous nous témoignez.

Jean Beauchamp

Président du conseil d'administration

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

450 227-3712

Lundi au vendredi : 6 h 00 à 22 h
Samedi et dimanche : 8 h 30 à 16 h

desjardins.com/CaisseValleePaysDenHaut
facebook.com/CaisseValleePaysDenHaut
Jusqu'à minuit : 1 800 CAISSES (224-7737)



RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

SURVEILLANCE DES DIMENSIONS ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables. Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite. Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Règles déontologiques relatives aux dépôts et au crédit

Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation aux règles déontologiques relatives au crédit consenti aux personnes visées ainsi qu'au traitement des situations d'irrégularités relatives à un tel crédit et à la règle déontologique relative aux dépôts acceptés par la Caisse et provenant d'une personne visée. Notez que les prêts accordés aux personnes visées par la Caisse et ses centres totalisent 1 591 146,48 \$ pour l'exercice écoulé.

2. Règles déontologiques relatives à l'octroi de contrats autres que de crédit

Le conseil de surveillance n'a constaté aucune dérogation aux règles déontologiques relatives à l'octroi de contrats aux personnes visées.

3. Autres règles déontologiques

Le conseil de surveillance a constaté une dérogation aux règles déontologiques; les mesures nécessaires ont été prises pour régler cette situation et éviter qu'elle ne se reproduise.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Pierre Lemieux
Président du conseil de surveillance

LES DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEAN BEAUCHAMP	Président
LISANE C. BÉDARD	Vice-présidente
M ^E FRANÇOISE MAJOR	Secrétaire
RICHARD ALLARD	Administrateur
PHILIPPE DUGAS*	Administrateur
MONIQUE ÉTHIER	Administratrice
NATHALIE GARNEAU*	Administratrice
STYVEN GUÉNETTE	Administrateur
MÉLISSA JASMIN	Jeune dirigeante de la relève
M ^E MARIE-CHANTAL LAVIGNE	Administratrice
JEAN-GUY PROULX*	Administrateur
M ^E NORMAND RIENDEAU*	Administrateur
ROLAND TREMBLAY*	Administrateur

CONSEIL DE SURVEILLANCE

PIERRE LEMIEUX	Président
CÉLINE BLANCHETTE*	Conseillère
YVES DE CARUFEL	Conseiller
CLAUDETTE LAGACÉ*	Conseillère
MERCIER RAYMOND	Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligibles

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Votre caisse a poursuivi en 2016 sa mission de bien répondre à l'ensemble de vos besoins financiers en vous offrant l'accessibilité à une gamme complète de produits et de services sur le marché. Offrir une expérience d'affaires de qualité à nos membres demeure l'un de nos principaux objectifs pour l'année en cours.

Voici les résultats financiers de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2016. Ces résultats sont directement liés à la confiance que vous nous témoignez et nous vous en sommes reconnaissants.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 1 391 252 000 \$, en hausse de 4,7 % par rapport à 2015, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

BILAN

Évolution des éléments du bilan (M\$)

	2016	2015	Variation (%)
Actif	641,1	628,1	2,1
Passif	589,4	579,8	1,6
Avoir	51,8	48,3	7,3

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 641 149 000 \$, une hausse de 2,1 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 554 292 000 \$, en augmentation de 1 %. Vous pouvez vous référer aux tableaux Informations supplémentaires pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

Le passif de la Caisse est de 589 373 000 \$, affichant une croissance de 1,6 %. Les dépôts totalisent désormais 436 148 000 \$, une variation à la hausse de 8,5 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 14,3 % et se chiffrent maintenant à 143 725 000 \$.

Toujours au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a connu une bonne hausse, passant à 51 776 000 \$, soit une croissance de 7,3 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 4 364 000 \$, des excédents à répartir de 4 278 000 \$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 1 299 000 \$ et finalement des réserves de 41 835 000 \$.

Le montant de la réserve pour ristournes éventuelles représente 1 955 000 \$. Votre caisse a également accumulé 248 000 \$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme, en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération. Voici les ratios de la Caisse :

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2016	31 décembre 2015	Normes minimales
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	12,85 %	12,92 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	4,53 %	5,24 %	3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 3 708 000 \$, en hausse de 19,7 % par rapport à l'année précédente.

Évolution des éléments de l'état du résultat (M\$)

	2016	2015	Variation (%)
Revenu d'intérêts	17,2	18,1	(4,9)
Frais d'intérêts	6,7	7,4	(10,1)
Revenu net d'intérêts	10,5	10,7	(1,3)
Autres revenus	5,5	5,2	3,9
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,1	0,5	(81,4)
Frais autres que d'intérêts	12,2	12,3	(1,1)
Excédents d'exploitation	3,7	3,1	19,7

Le revenu d'intérêts totalise 17 195 000 \$, une diminution de 4,9 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 10,1 %, pour se situer à 6 660 000 \$. Les pertes sur créances ont été de 93 000 \$, soit 0,02 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 5 456 000 \$, en hausse de 3,9 % par rapport à l'année dernière. Les frais autres que d'intérêts ont connu une baisse modérée dans l'ensemble, soit une variation de 1,1 % pour atteindre 12 190 000 \$.

Cette année, nous proposons le versement d'une ristourne de 550 000 \$ et le versement d'un montant de 50 000 \$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant de contribuer au bien-être de notre communauté en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. C'est en assurant le juste équilibre entre les règles, les lois du marché financier et les besoins de nos membres que nous sommes en mesure d'assurer le développement de notre caisse et sa pérennité.

DES OUTILS ET DES PRODUITS MODERNES

Vous êtes de plus en plus nombreux à faire usage des applications de Desjardins qui sont disponibles sur vos appareils mobiles. Vous pouvez payer vos factures, transférer des fonds ou investir dans des produits financiers exclusifs, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Votre autonomie financière est intimement liée aux outils que nous mettons à votre disposition. Notre pérennité et notre pertinence demeurent, quant à elles, indissociables de notre capacité de créer des outils performants et adaptés à vos besoins.

À cet effet, au cours des prochaines années, de nouveaux guichets automatiques viendront remplacer ceux actuellement en place, dont la technologie est devenue désuète. Les nouveaux modèles offriront les commodités nécessaires à vos transactions, le tout assurant une expérience simple et rapide. La Caisse aura ainsi la possibilité d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

UNE ÉQUIPE QUI VOUS EST DÉVOUÉE

C'est une équipe de 64 employés qui est présente pour vous appuyer dans l'atteinte de vos objectifs financiers et dans la réalisation de vos projets. Je suis reconnaissant de leur engagement et de leur mobilisation, qui sont au cœur de la qualité de nos services. C'est aussi grâce à eux que le Mouvement Desjardins continue de s'illustrer parmi les meilleurs employeurs canadiens. Cette reconnaissance positionne Desjardins en tant qu'employeur proche et engagé envers ses employés.

Je tiens aussi à souligner l'apport des membres dirigeants élus. Leur dévouement pour la Caisse et pour la communauté nous permet de faire rayonner notre caractère coopératif unique.

C'est en travaillant tous ensemble que nous créons une institution plus solide et une collectivité plus dynamique!

Pierre Durocher
Directeur général

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 2,2 % et 0,2 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (en milliers de dollars canadiens)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre	
						2016	2015
PARTICULIERS							
Habitation	353 297 \$						
Consommation et autres	112 015						
Sous-total	465 312 \$	12 001 \$	873 \$	57 \$	229 \$	465 026 \$	458 810 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	85 192 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	65						
Administration et institutions publiques	3 723						
Sous-total	88 980 \$	— \$	116 \$	38 \$	159 \$	88 783 \$	89 213 \$
TOTAL	554 292 \$	12 001 \$	989 \$	95 \$	388 \$	553 809 \$	548 023 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 436 148 000 \$, en hausse de 34 185 000 \$ ou de 8,5 % depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ils représentaient 78,4 % du total des dépôts au 31 décembre 2016.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (en milliers de dollars canadiens)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2016	2015
Particuliers	54 509 \$	29 420 \$	52 207 \$	81 707 \$	124 250 \$	342 093 \$	317 929 \$
Entreprises	40 019	4 125	13 229	17 555	—	74 928	63 423
Secteur public et autres	14 807	1 496	1 204	1 611	9	19 127	20 611
TOTAL	109 335 \$	35 041 \$	66 640 \$	100 873 \$	124 259 \$	436 148 \$	401 963 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.



FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS PROVINCIAUX	Parts détenues au 31 décembre 2016	Rendement moyen
Caisse centrale Desjardins (CCD)	12 625 417 \$	9,04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(255) \$	— %
Desjardins Capital de risque (INV)	141 892 \$	16,93 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	19 828 168 \$	11,65 %

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE

ENSEMBLE, NOUS FAISONS UNE DIFFÉRENCE

À titre de membre, votre relation d'affaires avec votre caisse vous permet de contribuer à l'amélioration de votre milieu de vie, en plus de vous donner droit à de multiples avantages. L'accès à une offre de service complète et à des outils pratiques, la possibilité de profiter d'offres exclusives, de bénéficier de la ristourne, de participer aux décisions de votre caisse, sont des exemples concrets des bénéfices que vous retirez à être membre d'une coopérative financière.

AVANTAGES MEMBRE DESJARDINS

La Caisse a remis des Avantages membre pour une valeur de 198 341 \$ au cours de la dernière année. Pour en savoir plus, visitez desjardins.com/avantages.

GRÂCE À VOUS, NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE MILIEU!

Le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM), les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir la vitalité socioéconomique de votre communauté. Le FADM est constitué grâce à des membres comme vous qui acceptent qu'une partie de leur ristourne soit retournée à la collectivité lors d'un vote tenu à l'assemblée générale. En 2016, 27 997 \$ ont été investis pour appuyer les projets suivants :

• Festival des Arts de Saint-Sauveur	5 000 \$
• Bourses d'études	10 400 \$
• École A.-N. Morin – Option danse	1 250 \$
• Stage de soccer	3 750 \$
• Programme Mes finances, mes choix	5 097 \$
• École Chant-O-Vent (Réfection cour d'école)	1 500 \$
• CPE Val des Neiges – Morin-Heights	1 000 \$

Avec vous, nous arrivons réellement à faire une différence. Merci!



18 000 \$ remis pour la santé



Bourses Académie Lafontaine



Bourses jeunesse 2016



Bourses Mérite étudiant Cégep St-Jérôme



Campuses Piedmont



Concours de dessins 2016

Votre caisse croit qu'il est important que la composition de ses conseils représente fidèlement son milieu. Elle a donc mis en place des moyens pour favoriser le recrutement de femmes et de jeunes. Le programme Jeunes dirigeants de la relève nous a permis de recruter une personne qui siège à ce titre au sein du conseil d'administration. Vous désirez participer à la vie et aux décisions de votre caisse? N'hésitez pas à nous en faire part.

L'ÉDUCATION ET LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – AU CŒUR DE NOTRE MISSION

L'éducation est un des principes fondamentaux du modèle coopératif qui est au cœur de notre mission. C'est dans cette optique que Desjardins a mis la persévérance scolaire et la réussite éducative à l'honneur durant la Semaine de la coopération 2016. Ainsi, plus de 7000 employés et dirigeants de Desjardins se sont engagés dans quelque 420 activités au Québec et en Ontario et ont permis d'amasser 1,8 M\$.

Au cours de la Semaine de la coopération, la Caisse a tenu une activité spéciale; en effet, une invitation avait été faite à nos membres Desjardins de 18 ans et moins afin d'assister à une mini-conférence sur les avantages de la persévérance scolaire suivie du visionnement d'un film en collaboration avec le Cinéma Pine de Sainte-Adèle. Les jeunes membres devaient apporter une denrée alimentaire qui a été remise au Garde-Manger des Pays-d'en-Haut dans le cadre de la Guignolée.

En 2016, la Fondation Desjardins a lancé les Prix #FondationDesjardins destinés aux intervenants des milieux scolaire et communautaire qui désirent réaliser un projet avec des jeunes d'âge primaire et secondaire. En plus d'octroyer des bourses permettant à des jeunes de poursuivre leurs études, la Fondation appuie aussi plusieurs programmes et organismes encourageant la persévérance scolaire comme le programme Persévéra d'Éducaide et les guides Mon enfant, son avenir.

BILAN DE LA DISTINCTION COOPÉRATIVE (SUITE)

Par l'entremise du programme « Mes finances, mes choix^{MD} », Desjardins accompagne les jeunes adultes à une étape de la vie où ils sont confrontés à de multiples décisions financières pour la première fois. Un des buts de ce programme d'éducation est de les aider à devenir des consommateurs responsables, en les préparant à prendre des décisions financières éclairées et à faire les bons choix. Ainsi dans notre région, 304 jeunes ont participé à ces formations.

En collaboration avec des organismes du milieu, votre caisse permet aux personnes qui en ont besoin d'obtenir un accompagnement budgétaire ou un financement adapté à leur situation, soit par le programme « Microcrédit Desjardins aux entreprises » qui s'adresse aux microentrepreneurs et travailleurs autonomes désirant démarrer ou consolider leur entreprise. Également, le programme « Maître de sa vie et de ses biens » permet de sensibiliser les employés de votre caisse au problème d'exploitation financière des aînés. Ils sont en mesure de vous aider à prévenir les risques, à en reconnaître les signes et à poser des actions pour contribuer à y mettre fin.

ENSEMBLE, NOUS CONTRIBUONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Votre caisse vous propose une gamme de produits financiers responsables, comme l'Offre à l'habitation verte, les portefeuilles SociéTerre et le prêt écoénergétique pour les entreprises. De plus, le programme Ajusto vous accorde des rabais si vous adoptez une conduite sécuritaire et écoresponsable. Chaque fois que vous faites affaire avec votre caisse Desjardins, vous choisissez un groupe financier coopératif qui s'investit dans votre milieu et qui contribue à enrichir la vie des personnes et des collectivités. Merci!



Guignolée



Jardins communautaires



Maison des jeunes de Saint-Sauveur et Piedmont



Marchéthon École Marie-Rose



Opération Nez-Rouge



Réfection cour de l'École Chant-au-Vent



Desjardins
Caisse de la Vallée
des Pays-d'en-Haut



APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL

Nous certifions que le 5^e rapport annuel de la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Jean Beauchamp
Président

Philippe Dugas
Administrateur